



Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. La Ville de Carouge s'est fixé comme objectif de **réduire les déchets incinérés par personne de 30% en trois ans** et de devenir ainsi la première ville suisse « Zéro Déchet ». Nous avons besoin de la participation de chacune et de chacun ! Le programme « Carouge Zéro Déchet » vous propose un accompagnement ainsi que des conseils gratuits, afin de réduire les déchets à la source : www.carougezérodechet.ch

LEVÉE DES DÉCHETS CALENDRIER 2022

Le territoire carougeois est divisé en deux zones de collecte : une zone **rouge** et une zone **verte**.

Pour connaître votre zone et les adresses exactes des écopoints, veuillez vous rendre sur www.carouge.ch/zones



Levée des déchets zone rouge

- Lundi / Jeudi
- Mardi / Vendredi
- Mercredi

Levée des déchets zone verte

- Lundi / Jeudi
- Mardi / Vendredi
- Mercredi

Collecte active ✓ Collecte annulée ✗	zone rouge			zone verte		
	Ordures ménagères	Déchets organiques	Papier Carton	Ordures ménagères	Déchets organiques	Papier Carton
Vendredi 15 avril 2022	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Lundi 18 avril 2022	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Jeudi 26 mai 2022	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Lundi 6 juin 2022	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Lundi 1 ^{er} août 2022	✗	✗	✗	✗	✗	✗
Jeudi 8 septembre 2022	✗	✗	✗	✗	✗	✗



Sapins de Noël

Vous pouvez déposer votre sapin de Noël les lundis, mardis, jeudis et vendredis sur le trottoir ou à l'emplacement des conteneurs, du **lundi 3 janvier au vendredi 28 janvier 2022**. Il sera collecté et recyclé.

Attention !

Les sapins de Noël doivent être exempts de toute décoration



Ordures ménagères Papier/Organiques

Les déchets ne peuvent être sortis que les jours des levées et doivent être **avant 7 heures du matin**. Les conteneurs doivent être rentrés immédiatement après le passage du camion de ramassage, selon le Règlement de la Commune de Carouge relatif à la gestion des déchets (LC 08 911).

Votre immeuble n'est pas équipé de conteneurs pour les ordures ménagères, le papier-carton et les déchets organiques (ou partiellement équipé) ?

Veillez informer notre service par courriel à l'adresse : secretariat-svem@carouge.ch

Dans votre envoi, merci de préciser :

- L'adresse postale de l'immeuble
- La régie en charge de la gestion de l'immeuble ou le propriétaire.

Déchets urbains des entreprises

Les déchets urbains incinérables des entreprises sont soumis au monopole d'élimination des pouvoirs publics et sont donc collectés par la commune aux frais des entreprises.



La petite poubelle verte

www.lapetitepoubelleverte.ch

Vous avez la possibilité d'obtenir la petite poubelle verte ainsi que des rouleaux de sacs compostables gratuitement, à l'arcade « **Carouge à votre service** ».

« Carouge à votre service »

Place du Marché 14
T 022 307 89 87
mairie@carouge.ch

Horaires

Lundi : 8h–12h et 14h–17h
Mardi : 7h30–12h et 14h–17h
Mercredi : 8h–17h (non-stop)
Jeudi : 8h–12h et 14h–17h30
Vendredi : 8h–12h et 14h–17h

Ou au **Service voirie, espaces verts et matériel**

Route du Val-d'Arve 92
1227 Carouge
T 022 307 84 84

Horaires de la réception

Lundi à vendredi : 8h–11h et 14h–16h



Textiles

Que faut-il récupérer ?

Tous les vêtements sont récupérables ainsi que le linge de maison (rideaux, draps, nappes, etc.).

Attention !

Les textiles récupérés doivent être aussi propres que possible. Ne déposez pas de jouets usagés, ils seront systématiquement détruits.

Les emplacements

ESREC de la Praille – avenue de la Praille 47
Avenue Vibert 28
Parking Stade de la Fontenette
Boulevard des Promenades 20-22
Écopoint Charles-Poluzzi
Écopoint Passage des Tireurs-de-Sable
École de la Tambourine – chemin Vert
Écopoint des Charmettes
Écopoint de l'avenue de la Praille
Écopoint Sigismond
Écopoint Cardinal-Mermillod
École des Pervenches (rue Montfalcon)
Écopoint Blavignac
Écopoint Vigne-Rouge

En cas de perte accidentelle d'objets personnels dans une de ces cabines, la Ville de Carouge ne possède pas de clé. **Merçi de contacter directement Emmaüs Genève**

Route de Drize 5,
1227 Carouge
T 022 342 39 59



Déchets encombrants Collecte sur rendez-vous

Vous pouvez prendre rendez-vous avec notre service de collecte directement sur internet :

www.carouge.ch/encombrants

Ou en utilisant le QR Code qui vous dirigera directement sur la page dédiée du site internet de la Ville de Carouge.

Dans le cas où vous n'auriez pas accès à une connexion internet, vous pouvez appeler le secrétariat de la Voirie afin de fixer un rendez-vous pour le ramassage :

T 022 307 84 84

Horaires de la réception

Lundi à vendredi : 8h–11h et 14h–16h



Attention !

La Ville de Carouge ne prend pas en charge le débarras complet d'appartements, de caves, de greniers, même si ces locaux font suite à une expulsion ou sont liés à l'ouverture de travaux dans un immeuble ou une partie d'immeuble.

La Ville de Carouge ne lève pas les déchets encombrants des entreprises et des commerces.

Vous pouvez également apporter gratuitement vos déchets encombrants à l'ESREC de la Praille.



Appareils électroniques et électroménagers

La Ville de Carouge ne les collecte pas, conformément à la loi, les commerces ont l'obligation de reprendre gratuitement les appareils du même genre que ceux qu'ils proposent, quels que soient la marque, le lieu et la date de l'achat.

Veillez-vous référer au guide des déchets ménagers pour le mode opératoire de recyclage.



PUNAISES DE LIT

www.ge.ch/punaises-de-lit

En cas d'infestation, il est impératif d'informer notre secrétariat afin que nos équipes puissent prendre les mesures de sécurité adéquates pour la collecte des déchets contaminés. Les housses en plastique de protection pour emballer les objets contaminés sont disponibles gratuitement au secrétariat de la Voirie. Il est obligatoire de récupérer les housses avant de prendre rendez-vous.



Piles, accumulateurs et batteries de véhicules

Attention !

Vous devez ramener toutes vos piles, batteries et accumulateurs dans un **point de vente**. Tout commerce de détail vendant des piles est tenu de les **reprendre gratuitement**.

Les batteries de voiture sont aussi à ramener au point de vente, dans une démolition ou aux espaces de récupération cantonaux (ESREC).

Il est aussi possible de ramener vos piles dans un écopoint équipé. **Les piles au lithium y sont exclues.**



Déchets spéciaux

Les déchets spéciaux ménagers ne sont pas collectés par la Ville de Carouge. Vous avez la possibilité de les apporter à l'ESREC de la Praille.

Veillez-vous référer au guide des déchets ménagers pour le mode opératoire de recyclage et les horaires d'ouvertures.



Verre

Nos écopoints sont équipés de conteneurs pour la récupération du verre par couleur.

Le dépôt du verre est interdit entre 20 heures et 8 heures ainsi que les dimanches et les jours fériés. Merci de respecter la tranquillité publique.



Réparer, échanger ou donner plutôt que de jeter

www.ge-repare.ch, www.keepinuse.ch

Écopoints

Dans ces écopoints, il est possible d'apporter les déchets suivants :



Les sacs de 60 litres et de 110 litres ne sont pas acceptés.

Rue Blavignac, à côté de Migros Vibert
Rue des Charmettes
Route de Drize 24
Passage des Tireurs-de-Sable
Rue Jacques-Grosselin 4
Rue Jacques-Grosselin, Parking du Rondeau
Avenue de la Praille 15, en face de Denner
Chemin de la Grande-Pièce 3
Chemin Charles-Poluzzi, Pinchat
Place Sigismond, Parking
Chemin Vert, près de l'École de la Tambourine
Aurea 1, route de Veyrier
Aurea 2, route de Veyrier
Vigne Rouge
Vigne Rouge 5
Cardinal-Mermillod 42
Clos-de-Pinchat
Rue du Tunnel

Espace de récupération (ESREC)

Avenue de la Praille 47a, 1227 Carouge
T 022 546 76 00 (info-service)

Horaires standard (mars à octobre)

Lundi : fermé
Mardi à vendredi : 15h–19h
Samedi et dimanche : 10h–17h

Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi : fermé
Mardi à vendredi : 14h–17h
Samedi et dimanche : 10h–17h



VILLE DE CAROUGE Service voirie, espaces verts et matériel

Route du Val-d'Arve 92
1227 Carouge
Tél. 022 307 84 84
Horaires de la réception
Lundi à vendredi : 8h–11h et 14h–16h
www.carouge.ch